



**Chefs d'entreprises**

Respectez vos obligations sociales  
Bénéficiez d'un conseil social pertinent  
Sécurisez l'environnement social de votre entreprise

## MISSIONS SOCIALES DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT

### ? Vos questions

Mon expert-comptable peut-il établir mes bulletins de paie ?  
Quelles formalités dois-je accomplir pour employer du personnel ?  
Comment rédiger mes contrats de travail ? Y mettre fin ?  
Quelles sont mes obligations en matière de droit du travail ?  
Est-il possible de mettre en place une rémunération variable ?  
Combien va coûter l'embauche d'un salarié ?  
Comment organiser l'élection des délégués du personnel ?

### ✂ Nos solutions

Nous établissons vos bulletins de paies et les déclarations sociales y afférentes.  
Nous vous accompagnons lors des différentes étapes :

- Préalablement à l'embauche (calcul du coût, inscription aux caisses, rédaction du contrat de travail),
- En cours de contrat (établissement des paies, des charges, avenants, suivi du droit du travail),
- En fin de contrat (déclarations relatives au terme du contrat, procédures de rupture).

Nous vous assistons notamment dans la mise en oeuvre des missions suivantes :

- Mise en place d'un contrat d'intéressement,
- Assistance à la rédaction d'un accord collectif,
- Réalisation d'un audit social.

► Nos équipes spécialisées vous accompagnent dans la gestion de votre personnel



Membre de l'Alliance  **eurus**

43 cabinets indépendants d'Expertise-Comptable,  
d'Audit et de Conseil échangent, partagent et développent des projets au  
sein de l'Alliance EURUS, en France et à l'international.

## Notre offre en détail

### MISSION PERMANENTE : Établissement de la paie

- Établissement des bulletins de salaire
- Veille permanente de votre convention collective
- Établissement des charges sociales périodiques et annuelles

### MISSIONS PONCTUELLES :

#### Droit du travail

- Application de la législation définie par le code de travail et la convention collective
- Étude et rédaction du contrat de travail et de ses avenants
- Rédaction des procédures disciplinaires
- Rédaction des procédures relatives aux ruptures de contrats ou licenciements
- Consultations sur les problèmes spécifiques liés au droit du travail
- Mise en place des obligations liées à la représentation du personnel dans l'entreprise (DP, CE...)

#### Conseils et accompagnements spécifiques

- Réalisation d'un audit social (affichages obligatoires, suivi des temps de travail, documents à présenter en cas de contrôle...)
- Connaître le coût de chacun de vos salariés
- Assistance au recrutement du personnel administratif
- Mise en place d'un contrat d'intéressement
- Conseils sur les rémunérations variables (prime de rendement, commissions sur chiffre d'affaires...)
- Assistance à la rédaction d'un accord collectif (aménagement du temps de travail, compte épargne temps...)

#### › Services complémentaires :

Nous pouvons également défendre vos intérêts lors d'un contrôle des organismes sociaux (URSS AF, inspection du travail...) et le cas échéant assister votre avocat lors de procédures contentieuses ou prud'homales.

### PRIX DE LA MISSION

A partir de 9 € HT  
par bulletin de paie

Notre collaboration est définie  
dans le cadre d'une lettre de  
mission



29, rue Léon Gaumont - ZAC de la Pentecôte - 44700 ORVAULT  
Tél. : 02 40 63 37 75

[www.ecac.fr](http://www.ecac.fr)

Membre de l'Alliance  eurus

[www.eurus.fr](http://www.eurus.fr)